

**FAITS SAILLANTS DES SÉANCES DU 6 et 20 septembre 2011**

**ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE**

**Un conseil des commissaires engagé et qui rayonne dans la communauté pour la réussite des élèves**

Chaque année, les commissaires se répartissent une vingtaine de mandats, de délégations et de représentations, au sein de 6 comités internes et 11 externes. Mentionnons que ces mandats s'ajoutent à la participation d'une vingtaine de séances du conseil des commissaires (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois à l'exception des mois de janvier, mars, juillet et août) ainsi qu'à la composition de comités de sélection pour l'embauche des directions et cadres. Notons, également, que ce rayonnement représente qu'une partie des représentations de la CSH dans la communauté puisque les gestionnaires s'impliquent aussi à l'intérieur de plusieurs comités et regroupements.

À l'interne, les comités élus annuellement sont les suivants : exécutif; de gouvernance et d'éthique; de vérification; des ressources humaines; consultatif de transport ainsi que d'évaluation et de mise à niveau de la planification stratégique. Afin d'assurer le rayonnement de la planification stratégique en mobilisant l'ensemble des partenaires à contribuer à la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes, les commissaires siègent aussi au sein des institutions et organismes du territoire tels que : l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT); la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ); le comité Urgence Amos-Région; le Forum de concertation du Conseil régional des élus (CRE) de l'Abitibi-Témiscamingue; du conseil d'administration du Mouvement Kodiak ainsi que celui de la Fondation des Bonnes œuvres du Mouvement Kodiak; le conseil d'administration de l'Harmonie Harricana; conseil d'administration de H<sub>2</sub>O : le Festival et le comité économique de Barraute. Mentionnons que le président du conseil des commissaires, M. Michel Gagnon, est désigné d'office au conseil général qu'à la commission permanente de la FCSQ, au conseil d'administration de l'ACSAT ainsi que de la Corporation de l'enseignement et de la formation d'Amos (CEFAR). Il se doit, également, d'assister à l'assemblée générale annuelle de la Corporation Forêt d'enseignement et de recherche Harricana.

**Nouvelle appellation du 341, Principale Nord à Amos**

**Carrefour du savoir Harricana, un croisement influent de la connaissance**

Les commissionnaires ont résolu de modifier l'appellation de l'actuel pavillon des Rapides pour *Carrefour du savoir Harricana*. Les commissaires ont suivi toute la démarche de nomination et ont été informés que le dévoilement officiel se tiendrait dans le cadre des célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire d'existence de la CEFAR, le mercredi 21 septembre 2011. En fait, ce changement est à l'origine d'une demande de la Corporation de l'enseignement et de la formation d'Amos-région (CEFAR) ayant pour objectif de mieux représenter la vocation du bâtiment. En effet, depuis quelques années, l'édifice historique abrite en ses murs des institutions d'enseignement et de la recherche soit : la formation générale aux adultes; les campus du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (enseignement et recherche) ainsi que le siège social de la Commission scolaire Harricana. La nouvelle appellation fait connaître l'effervescence du savoir et de la recherche sur le territoire.

Rappelons qu'au printemps 2010, la CEFAR, en collaboration avec la CSH, avait lancé un appel à la population pour trouver un nouveau nom au bâtiment. Les résultats de cette consultation publique n'avaient cependant pas été probants. Aucun nom proposé ne respectait les trois consignes du concours qui étaient de traduire le maillage interordres; de ne pas être associé à une personne et de s'inspirer des caractéristiques du milieu environnant. Finalement, pour trouver une nouvelle appellation, des consultations ont été réalisées auprès des utilisateurs du bâtiment soit les étudiants et employés des institutions d'enseignements.

Comme son nom l'indique, le *Carrefour du savoir Harricana* constitue un lieu influent de la connaissance actuelle et en devenir puisqu'on y retrouve tous les ordres d'enseignement et de recherche du territoire. Pour les étudiants, le carrefour offre et représente un choix d'avenir entre diverses voies.